



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le Comité permanent annonce la tenue d’audiences télévisées portant sur le rapport annuel 2019 du vérificateur général du Canada à l’Assemblée législative Nunavut

IQALUIT, Nunavut (le 10 septembre 2019) – Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics de l’Assemblée législative tiendra des audiences télévisées les 25 et 26 septembre 2019 concernant le *Rapport du vérificateur général du Canada à l’Assemblée législative du Nunavut – Soutien aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes* publié en 2019.

Le rapport du vérificateur général peut être téléchargé sur l’un ou l’autre des sites suivants : [https://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-182-5\(2\)-FR-2019-OAG-Report-re-Support-for-High-School-Students-and-Adult-Learners.pdf](https://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-182-5(2)-FR-2019-OAG-Report-re-Support-for-High-School-Students-and-Adult-Learners.pdf) ou http://oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/nun_201906_f_43388.html. Des hauts dirigeants du ministère de l’Éducation, du ministère des Services à la famille et du Collège de l’Arctique du Nunavut comparaitront également à titre de témoins lors des audiences télévisées.

« Les audiences télévisées du comité permanent permettront aux députés de l’Assemblée législative d’examiner dans quelle mesure le gouvernement du Nunavut met en place des mécanismes ou des programmes en vue d’améliorer les services de soutien et d’éliminer les obstacles pour les apprenants, jeunes et adultes, lors de la transition des études secondaires vers les études postsecondaires et le marché du travail. Le rapport du vérificateur général contient d’importantes recommandations, et les membres du comité attendent avec impatience de nouveaux engagements et des mesures concrètes de la part du gouvernement », a déclaré le président du comité, John Main, député d’Arviat Nord-Whale Cove.

Les audiences du comité permanent se tiendront dans la Chambre de l’Assemblée législative commençant à 13h30 et sont ouvertes au public. Les audiences seront diffusées dans l’ensemble du Nunavut par l’entremise des stations de câblodistribution communautaires et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 - classique et canal 489 - nouvelle configuration). Les audiences seront également diffusées en direct sur le site suivant : <http://video.isilive.ca/nunavut/>.

-30-

Pour plus d’information, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l’Assemblée législative du Nunavut
Tél. : (867) 975-5000